



NOTE A L'ATTENTION DES PARENTS

Il est désormais possible pour les élèves de l'école primaire et du collège d'effectuer directement le paiement de la cantine de votre (vos) enfant(s) via un site sécurisé sur internet.

La procédure à suivre est la suivante

- rendez-vous sur le site : <http://paiement.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=3139>
- Cliquer sur *Demander la création d'un compte*
- Dans n° de la carte *Self*, saisir les 5 derniers chiffres de la carte :



Saisir également :

- Nom du titulaire de la carte
- Prénom du titulaire de la carte
- Saisir une adresse mail valide sur laquelle votre identifiant et mot de passe vous seront adressés sous 48 H par le service cantine de la Mairie.

A réception du mail, suivre la procédure suivante :

- Rendez-vous sur le site de paiement comme indiqué ci-dessus
- Saisir votre identifiant de connexion et votre mot de passe
- Suivre les instructions proposées à l'écran

A noter

- Les comptes sont crédités en différé le lendemain
- Vos identifiants et mot de passe vous garantissent la bonne affectation des sommes versées.

Le Service Cantine